

DELIBERATION du Conseil d'Administration de l'Université de Reims-Champagne-Ardenne

Séance du 27 Février 2017

Délibération n°17 - 2017 relative au Plan et actions en faveur de la mise en sécurité des sites et de la gestion de crise

Le Conseil d'Administration de l'Université de Reims Champagne-Ardenne approuve le Plan et actions en faveur de la mise en sécurité des sites et de la gestion de crise.

L'objectif de ce plan de mise en sécurité est de déterminer les actions à mettre en œuvre pour améliorer le niveau de sécurité des sites de l'URCA face à toute menace et de donner aux sites les solutions pour s'organiser en vue de faire face à toute situation de crise.

Membres ayant voix délibérative

Membres statutaires	36	Membres présents	24
Membres en exercice	36	Membres représentés	8
Majorité absolue	19		
Nombre de pouvoirs	8		

Décompte des suffrages

Votants	28	Pour	28	Contre	0	Abstentions	0	

Délibération adoptée

Visa du Président

Chillaurie GELLE

Document en annexe au présent extrait : Plan de mise en sécurité des sites et de gestion de situations de crises de l'URCA

Extrait transmis à la Rectrice, Chancelière des Universités le : 03.03.2017

Document mis en ligne le : 03-03-2017